

## GARANTIE COMMERCIALE

Les produits vendus par la Société GRANDECO WALLFASHION bénéficient d'une garantie commerciale (selon article L217-22 du code de la consommation). En cas de produit présentant un défaut, la Société GRANDECO WALLFASHION peut être amenée à examiner le produit, et si après vérification il est conclu que votre réclamation est couverte par la garantie commerciale, il sera procédé soit à la réparation du produit défectueux, soit à son remplacement par le même article ou par un article comparable.

Cette présente garantie s'applique uniquement à la famille de produits « papiers-peints vinyles sur intissé » en France métropolitaine sur une durée de 2 ans.

### **Quelles sont les conditions d'application de cette garantie ?**

Lors de votre achat, il vous est demandé de vérifier que tous les numéros de bain d'une même référence soient identiques et que les produits ne soient pas endommagés.

Avant de procéder à la pose de nos produits, il est impératif de suivre quelques règles :

**Préparation & qualité du support :** avant la mise en œuvre de nos papiers peints, des travaux préparatoires et d'apprêt sont à prévoir. Ils sont nombreux et variés mais surtout dépendants de l'état de finition recherché. Avant de poser nos papiers peints, le support doit être sec, solide, régulier, moyennement absorbant, propre, lisse, dégraissé, dépoussiéré, de couleur neutre (idéalement uniformément blanc) et non exposé à des remontées d'humidité. La température de la pièce doit être comprise entre +10 et +30°C.

- **Murs tapissés :** si vos murs sont encore tapissés, enlever l'ancien papier peint et lessiver en cas de peinture ou de sous-couche en-dessous du papier peint. Attention, cette opération n'est pas recommandée si c'est du placo brut.
- **Murs peints :** poncer le mur pour le rendre moyennement absorbant et lessiver.
- **Murs neufs :** que les murs soient en placo, plâtre ou béton, assurez-vous qu'ils soient bien secs.
- **Colle :** utiliser la colle adaptée à la qualité du papier peint.

### Conseils de pose :

Mesurer la hauteur de votre pièce et couper les lés en prévoyant une marge de sécurité de 3 cm à chaque extrémité. Respecter les indications de raccord et le sens de la pose (pose normale ou pose inversée). En partant d'un angle, tracer une verticale de la largeur du lé à l'aide d'un fil d'aplomb. Pour que le lé soit droit, il ne faut pas partir en se mettant contre l'angle, mais en laissant une marge de 3 cm sur la longueur. Enduire ensuite la colle uniformément sur le mur. Appliquer le premier lé à l'aide d'une brosse en commençant par le haut. Maroufler d'abord dans le sens vertical, puis dans le sens horizontal. Tapisser les lés suivants à joints vifs bord à bord. En cas d'excès de colle, ne pas frotter avec insistance. Retirer immédiatement l'excédent avec la pointe d'un couteau et éponger. Rincer, absorber l'eau restante et sécher avec un chiffon propre. Enfin, découper les surplus de papier au niveau du plafond, des angles et des plinthes en vous aidant d'un maroufleur et d'un cutter.



## Non-couverts par la garantie :

- Des bulles d'air provoquées par un marouflage excessif et irrégulier.
- Non-adhérence du papier à certains endroits liée à une absence ou manque de colle, séchage prématuré de la colle aux lisières.
- Rétrécissement d'un lé dû à un marouflage excessif et irrégulier ou à des températures ambiantes non respectées ou à l'utilisation d'une roulette avec une trop forte pression.
- Mauvaise adhérence du papier en raison d'un support non adapté ou mal préparé (support anormalement absorbant, trop poreux, bloqué, gras, poussiéreux ou impropre à la pose).
- Apparition de moisissures et champignons liés aux phénomènes suivants (support non sain présentant de l'humidité, pose du papier sur un support bloqué, dosage de colle excessif prolongeant la période de séchage. Les outils doivent être propres et sains et les matériaux doivent être stockés à l'abri de l'humidité.
- Tâches de colle dues à une surconsommation de colle, un frottement insistant sur une même zone, un marouflage excessif ayant chassé la colle sur les bords, un débord de colle mal épongé ou une tâche de colle oubliée et séchée sur le papier.
- Apparition de tâches de couleurs liée à l'incompatibilité de la colle utilisée avec le papier ou à l'humidité d'infiltration.

Il appartient donc à l'appliqueur de veiller au respect de ces règles.

## **Procédures à suivre en cas de réclamation :**

En cas de litige, il sera demandé de fournir les informations suivantes :

- Description précise du défaut et conditions de pose.
- Marque de la colle et sous-couche utilisées.
- Facture d'achat portant la date et la quantité des produits concernés.
- Toutes les étiquettes des papiers peints utilisés avec numéro de bain.
- Echantillon du produit défectueux et photo du chantier démontrant le défaut.

Dès réception de tous les éléments demandés, un contrôle dans nos services internes sera effectué. Si les résultats démontrent que le défaut déclaré provient d'une défaillance ou d'une anomalie liée à la fabrication du produit, la Société GRANDECO WALLFASHION s'engage à procéder au remplacement du produit. Si pour une raison ou une autre la Société se trouve dans l'incapacité de fournir un produit de remplacement, elle pourra proposer son remboursement.

